

# PROGRAMME D'APPUI À L'ACCÉLÉRATION DE LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET NÉONATALE

Fiche numéro 15/01  
Date: 10/2017



Décision: 2012/023-644



Genre – Santé maternelle



réduction de la mortalité maternelle et néonatale

## OBJECTIFS

Contribuer à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale à Sao Tomé et Principe vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD 4 et 5).

## CONTEXTE

Sao Tomé et Principe a démarré une réforme majeure du secteur de la santé en 2001 par l'adoption d'un Plan National de Développement sanitaire qui a mis l'accent sur le renforcement du système de la santé au niveau des districts sanitaires. Cette réforme a permis qu'environ 74% des agrégats familiaux aient aujourd'hui accès aux services de santé à moins de 30 minutes de marche, mais on constate encore des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales, avec des taux d'accès de 87% et 59% respectivement. Par ailleurs, si les prestations de soins ont connu des améliorations importantes, notamment dans la lutte contre le paludisme et le HIV/SIDA, restent de faible qualité. Conscient des faiblesses du secteur, le Gouvernement de STP a élaboré en 2007 une Feuille de route nationale, fixant les priorités suivantes: renforcer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence à travers le renforcement du système de référence et contre-référence; renforcer en quantité et en qualité les ressources humaines; augmenter la participation et la sensibilisation communautaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources pour appuyer les efforts du pays à mettre en œuvre ces actions prioritaires. Spécifiquement le projet vise à:

- Augmenter la disponibilité et la qualité des soins obstétricaux d'urgence, notamment par le renforcement des capacités de prestation de service des unités sanitaires et du système de référence et contre-référence;
- Renforcer les capacités managériales au niveau central et des districts pour un meilleur suivi et la mise en œuvre de la feuille de route existante pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

## ACTIVITÉS À POURSUIVRE

A.1 Activités liées à l'approvisionnement des maternités avec matériels, équipement médicaux et pharmaceutiques, réhabilitation des maternités et la mise en place de la mini-banque de sang de Principe (activités réalisées).

A.2: Mise en place de la mini-banque de sang de Caué et activités de sensibilisation (en cours).

A.3: Formations de longue durée des anesthésistes et des sages-femmes (réalisés) formation des instrumentistes (en cours).

A.4: Formations en service des prestataires de services (conclues).

A.5: Renforcement des capacités du personnel en planification et suivi en matière de santé maternelle et néonatale (conclues)

A travers ces activités on vise à améliorer la qualité des soins Obstétricaux au niveau des districts et également au niveau de l'hôpital central et renforcer durablement le système de référence. On envisage aussi de renforcer les capacités managériales au niveau des districts et central pour améliorer le fonctionnement des services de santé pour lutter contre la mortalité maternelle et néonatale.

### GEO

» Sao Tomé e Principe

### PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 08/2013 – 04/2018

### BUDGET

- » Total: 1.700.000,00 €
- » Instrument: 10ème FED
- » Contribution CE: 1.700.000,00 €

### BÉNÉFICIAIRES

» Maternités;  
professionnels de santé;  
femmes en générale.

### COORDINATEUR

» Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

### PARTENAIRE

» Ministère de la Santé et Affaires Sociales,  
ONG santoméen pour la Planification Familiale,  
Union Associations de jeunes pour la Santé,  
Association des Femmes Juristes.

### CONTACT

» Denise.MOLICA@eeas.europa.eu